Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 035-213500374-20260528-DCM202628050791-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

| Nombre de membres | |
|---|---|
| Afférents | 29 |
| Présents | 25 |
| Votants | 28 |

L'an deux mil vingt-six, le 28 mai 2026 à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

**Présents :** Céline AMELINE, Gérard BERRÉE, Valérie BERRÉE, Dominique BOISSEL, Bruno BOURGEOIS, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Christophe CHEVALIER, Stéphanie DUMAND, Véronique DUTAY, Ludovic GARCIAS, Audrey GRUEL, Daniel GUERARD, Roland HERCOUËT, Sonia JEAN-MARIE, Anthony LEBORGNE, Sylvie LEROY, Alexandre LETERME, Antoine MAILLARD, Pascal MOISAN, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Joël TARDIF, Thierry THOMAS, Nicolas VERON GRUAU

**Excusés ayant donné procuration :** Anaïs ANGÉ à Anne BRIONNE, Chantal PERSAIS à Roland HERCOUËT, Thomas SANDER à Nicolas VERON GRUAU

**Absents** : Sabine ROULLET

**A été nommée secrétaire** : Gérard BERRÉE

**2026-2805-079 – Jeunesse – tarifs d'adhésion à l'espace jeunes**

L'Espace Jeunes est ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Des activités sont proposées sur site.

Sur avis favorable de la Commission Jeunesse en date du 18 mai 2026 et afin de pouvoir bénéficier du service communal en direction des jeunes, il est proposé de fixer le coût de l'adhésion annuelle (selon le tableau suivant), et ce par jeune fréquentant l'Espace Jeunes pour une année scolaire (du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1) à compter du 1er septembre 2026 :

| | **Jeunes domiciliés à Bréal-sous-Montfort** | **Jeunes domiciliés hors commune** |
|---|---|---|
| **Passerelle CM2** | 7€ | 14€ |
| **Espace Jeunes 12-25 ans** | 10€ | 20€ |

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 035-213500374-20260528-DCM202628050791-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion à l'Espace Jeunes pour l'année scolaire 2026-2027 (du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1) aux tarifs ci-dessus, et ce à compter du 1er septembre 2026.

Résultat du vote : pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

Le Secrétaire de séance
Gérard BERRÉE

MAIRIE de BREAL-SOUS-MONTFORT (Ille-et-Vilaine)